

NORTH (*John-Thomas*), Homme d'affaires anglais (Leeds, 30.1.1842 — Londres, 5.5.1896).

North représente dans l'histoire de la finance anglaise une puissante figure de *self made man*. Né dans une famille modeste, n'ayant pour lui ni l'atout de la fortune ni celui de l'instruction, il fit sa carrière grâce à ses qualités propres, où dominait l'habileté alliée à l'énergie.

Très jeune, alors qu'il était mécanicien dans une firme de Leeds, North s'expatria pour le Pérou. Il y monta diverses entreprises, notamment pour l'exploitation du guano, et les fit prospérer. La grande fortune vint cependant avec un coup d'audace qu'il osa au moment de la guerre avec le Chili. Le Pérou, dans sa lutte contre le Chili, subissait revers sur revers. Chacun s'attendait à ce qu'il perde la région des nitrates et à ce que les Chiliens confisquent purement et simplement les gisements. North, faisant en ce qui concerne le respect du Chili pour le droit de propriété le pari contraire, se porta acquéreur de gisements considérables, qu'il obtint bien entendu à vil prix. Les Chiliens, devenus maîtres de la région, s'inclinèrent devant ses titres — et plus encore, peut-être, devant le drapeau britannique qu'il avait planté sur ses propriétés.

Revenu en Angleterre après une absence de près de vingt ans, North se tailla très vite dans le monde de la finance anglaise une place considérable. Il lança sur le marché de Londres plusieurs sociétés de nitrates, et fut surtout l'initiateur de la *Nitrate Railways Company*, qui allait être sa grande affaire, et sans doute aussi la plus rémunératrice. Vers 1887-1888, celui que l'on appelait avec quelque emphase le « roi des nitrates », ou plus familièrement « le colonel » — il était colonel honoraire des *Tower Hamlets Volunteer Engineers*, — était devenu une des personnalités dominantes de la Cité. « He was regarded by many speculators », devait dire de lui le *Times*, « with something approaching the awe and reverence which was inspired by George Hudson the Railway King in the forties. It was at that time believed, and was to a considerable extent true, that « the Colonel » could make the fortune of any one he chose ».

Ce grand homme d'affaires était d'ailleurs aussi un homme populaire. De caractère cordial, il était généreux et — chose non moins importante pour sa popularité — sportif. Il possédait une importante écurie, et ses couleurs furent souvent victorieuses sur les champs de courses. A Eltham, dans le Kent, où il résidait depuis 1882, North s'était fait bâtir une vaste demeure où il recevait princièrement.

Dans les dernières années de sa vie, ses entreprises financières furent parfois moins heureuses, mais il ne semble pas que sa fortune en ait été fort affectée. On verra que, à la veille encore de sa mort, il s'était lancé en Belgique dans de vastes spéculations. Cette mort, survenue à l'âge de 54 ans, fut soudaine et dramatique : c'est alors qu'il se trouvait dans ses bureaux de la Cité que John North s'écroula soudain, frappé d'apoplexie. Ses funérailles eurent lieu en présence notamment du ministre de Belgique. North laissait une fortune qui fut estimée à 700.000 livres, soit plus de 17 millions de francs-or.

Tel est l'homme que Léopold II essaya d'attirer — et réussit dans une large mesure à attirer — dans ses propres affaires. North avait été reçu à plus d'une reprise par le Roi à Ostende. Le Souverain réussit à l'intéresser aussi bien à ses affaires congolaises qu'à des entreprises intéressant la Belgique.

L'entrée de North dans les affaires congolaises date de la création de l'*Abir*. L'*Abir* (*Anglo-Belgian India Rubber Co*), fondé en 1892, devait être avec l'*Anversoise* une des deux grandes compagnies concessionnaires du nouveau régime domanial. North souscrivit la plus grande partie du capital. Il ne semble pas cepen-

dant qu'il se soit intéressé de très près à la marche de l'affaire. Il s'en remettait à cet égard très largement à un homme que l'on peut considérer comme son délégué dans les affaires congolaises, et qui était Alexis Mols, d'Anvers.

A la fin de 1894, lorsque Léopold II, pressé par les difficultés financières, mit sur pied une *Société de cultures* à laquelle il devait céder de vastes domaines au Congo, North entra également dans la combinaison. Le Roi avait intéressé à la *Société de cultures* à la fois les sociétés de la rue de Brederode — Thys devait faire partie du conseil d'administration — et les sociétés anversoises. North était disposé à risquer deux millions dans l'entreprise au conseil de laquelle il devait disposer de trois sièges, occupés respectivement par lui-même, par un de ses associés britanniques, Spencer, membre du Parlement, et par Alexis Mols. On sait comment ce projet habilement échafaudé s'effondra lorsque le gouvernement belge, désapprouvant les expédients imaginés par le Roi, proposa la reprise immédiate du Congo.

Mais le Roi ne songeait pas seulement au Congo. A Ostende aussi — qui lui tenait tant à cœur — il chercha à utiliser l'esprit d'entreprise aussi bien que les capitaux de North. Celui-ci, à l'instigation du Roi, accepta d'édifier dans les dunes de Mariakerke un hôtel de grand luxe qui aurait donné la vie à toute une nouvelle partie du littoral. En septembre 1894, North s'adressa au gouvernement belge pour obtenir l'option d'achat des quelque 23 ha de dunes nécessaires à l'établissement projeté. En janvier 1895, la convention avec l'État belge était signée. Mais, s'agissant d'une aliénation de biens domaniaux, il fallait l'approbation des Chambres. Celle-ci ne fut accordée qu'après des débats assez animés, qui mirent en cause à la fois la personne de Léopold II — dont on savait qu'il soutenait énergiquement la convention — et celle de North. Même au Sénat, la discussion fut chaude, car on soupçonnait North de vouloir ouvrir dans son nouvel hôtel des salles de jeu, et les jeux de hasard avaient au Sénat des adversaires qui ne transigeaient pas. La loi approuvant le contrat ayant été enfin votée et promulguée, North notifia au ministre des Finances, en octobre 1895, sa volonté d'exercer le droit d'option qui lui était accordé. Les Ostendais parlaient déjà de *North-City*.

Celle-ci n'aurait d'ailleurs pas été la seule entreprise hôtelière de North en Belgique, car au même moment, le 24 décembre 1895, par un contrat intervenu directement avec Léopold II, le Roi louait à North son domaine et son château d'Ardenne, où devait également être établi un hôtel de grand luxe. Toutefois, en ce qui concernait le château, le bail ne devait entrer en vigueur que lorsque Léopold II aurait construit une annexe aux bâtiments nécessaires à l'exploitation de l'hôtel.

La mort inopinée de North allait mettre en danger ces différentes entreprises. Il fallut attendre 1898 pour voir la Compagnie des Wagons-Lits reprendre à Ostende et à Ardenne les contrats du financier anglais.

Les entreprises de North, en ce qui nous concerne, ne sont pas seulement importantes en soi. Elles sont intéressantes aussi par le reflet qu'elles offrent de l'activité jamais assouvie du Roi : alors même qu'il se trouve au Congo dans une situation difficile, et qui requiert toute sa vigilance, le Roi songe à l'embellissement et au développement d'Ostende, il songe à attirer vers les Ardennes un nouveau courant de tourisme [car tel est l'esprit de l'établissement d'un hôtel de luxe en Ardenne, ainsi que l'a fort bien montré M. R. Lefebvre dans son article sur *La donation royale* (*Revue générale belge*, août 1952, p. 568)]. North a été entraîné dans un courant d'affaires dont le créateur ne séparait jamais le Congo de la Belgique.

3 octobre 1953.
J. Stengers.

Bruxelles, Archives du ministère des Affaires étrangères, n° 143. — Londres, Department of Principal Probate Registry (Wills), Somerset House. — *The Times*, 6 mai 1896, p. 12 ; 7 mai 1896, p. 12 ; 30 juin 1896, p. 11. — *Illustrated London News*, 1^{er} septembre 1894, supplément, pp. 6-7 ; 9 mai 1896, p. 581 ; 11 juillet 1896, p. 56. — *Mouvement géogr.*, 4 juin 1911, col. 285. — Documents parlementaires, Chambre, session 1894-1895, n° 213 et 297 ; Sénat, session 1894-1895, n° 112. — *Annales Parlementaires*, Chambre, 1894-95, p. 2543-2550 et 2555-2557 (séance du 9 août 1895) ; Sénat, 1894-95, pp. 666-672 (séance du 3 septembre 1895). — F. Boase, *Modern English Biography*, vol. VI (1921), col. 304-305. — R. de Beaucourt, *Monographie de Mariakerke-Bains les Ostendes, anciennement « Albertus », aujourd'hui « Plage North »* (Ostende, 1896). — R. R. C. Gregory, *The story of Royal Eltham* (1909), pp. 318-319. — H. Waltz, *Das Konzessionswesen im belgischen Kongo*, t. I (Iena 1917), pp. 271 et sv. — J. Stengers, *La première tentative de reprise du Congo par la Belgique (1894-1895)*, in *Bull. de la Société royale belge de Géographie*, 1949. — Je dois de précieux renseignements, ainsi que des indications bibliographiques, à M. Taylor Milne, secrétaire de l'*Institute of Historical Research* de l'Université de Londres, que je tiens à remercier ici très vivement.

Inst. roy. colon. belge
Biographie Coloniale Belge,
T. IV, 1955, col. 663-666